

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscripts, communications et abonnements doivent être adressés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

“LINABESTOS”

est la seule planche murale

ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne “travaille” pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés
et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés
ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et
Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES,
CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière
satisfaction: nos prix défont toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

40, RUE DE LA FABRIQUE

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.**

POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et
tous sont satisfaits.

GRATIS Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC**

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison
Antoine Vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIFR
D'ASSURANCES
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

LORENZO AUGER
ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean
LÉVIS.

(Edifice de la Métropolitaine.)

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nick du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

Restoration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

JOBIN & PAQUËT VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ÉLECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00

Capital payé et surplus - - - - - 1,663,900.24

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL, Can.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE. De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU. Adm. Lake of the Woods
Milling Co., Limited.

BUREAU DE CONTROLE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec: LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.
93 rue St-Pierre.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 289. — *Les Quarante-Heures*, 289.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'avenir éternel, 290. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 293. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 294 ; France, 294 ; Angleterre, 297 ; Italie, 297 ; Belgique, 297 ; Suisse, 298 ; Luxembourg, 298 ; Espagne, 298 ; Autriche, 298. — VARIÉTÉS : Saints de Paris, 298.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : La lutte antialcoolique, 301.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 janvier. — Dim. dans l'oct et I ap. l'Épiph.
Lundi, 10. — De l'oct.
Mardi, 11. — De l'oct.
Mercredi, 12. — De l'oct.
Judi, 13. — Octave de l'Épiphanie, *dbl. maj.*
Vendredi, 14. — S. HILAIRE, év., conf. et doct.
Samedi, 15. — S. PAUL, 1er ermite, conf.
Dimanche, 16. — II ap. l'Épiph.

QUARANTE-HEURES

10 janvier, St-Joachim. — 13, Couvent de Deschambault. — 15, Franciscaïnes de Beaupré. — 16, Charny.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'AVENIR ÉTERNEL

III. — LA RÉSURRECTION

A notre origine, dans l'état d'innocence, nous étions immortels. Depuis le péché, notre corps, en proie à la souffrance, aux maux divers de la vie, succombe finalement sous les coups de la mort. Dormira-t-il toujours dans la poussière du tombeau, tandis que notre âme, responsable et indestructible, recevra éternellement la récompense ou le châtement des œuvres accomplies de concert avec lui durant l'épreuve du temps ? Puisqu'il est ici-bas l'instrument de l'âme dans l'accomplissement du bien ou du mal, la justice divine exige qu'il soit un jour associé de nouveau à sa compagne disparue pour partager à jamais avec elle la gloire ou la confusion, la joie ou la douleur.

Dieu est non seulement la justice, il est aussi l'amour ; il aime les âmes ; il aime également, bien qu'à un moindre degré, le tabernacle qu'elles habitent, le temple qu'elles sanctifient quand elles sont ornées de la grâce et où lui-même se plaît alors à fixer sa demeure. Il ne souffrira point qu'une force aveugle et brutale détruise sans retour notre chair, ouvrage de choix qu'il a façonné de ses propres mains au paradis terrestre, lampe mystérieuse où il a allumé sans le concours d'aucun autre la flamme d'une vie impérissable, écrin précieux où il a enchassé, avec une substance spirituelle faite à son image, les bijoux de ses dons surnaturels ; et de même qu'en dépit de nos iniquités il a voulu rendre, par la grâce de la rédemption, le bonheur qui nous fut d'abord destiné, de même, malgré la mort de tous et la réprobation d'un grand nombre, il rendra à nos corps, par l'efficacité de la résurrection de son Fils, le bien de la vie et de l'immortalité.

Dieu est sage et tout-puissant ; il ne laissera point son œuvre inachevée et ne permettra point surtout au désordre

moral d'en détruire irréparablement l'harmonie. Notre âme, tout esprit qu'elle est, a reçu du Créateur une aptitude naturelle à animer le corps qui lui est uni ; il est contre nature qu'elle en soit séparée ; un tel état ne saurait durer toujours : elle sera unie de nouveau et pour jamais à son compagnon d'exil. Même exaltée dans la gloire elle est, sans lui, de quelque façon imparfaite ; il lui faut le concours de cet auxiliaire pour la totale réalisation de son désir de félicité. Notre nature, d'ailleurs, est à un certain degré essentielle au complet déploiement de la sagesse divine dans l'univers ; c'est un instrument que Dieu peut bien permettre à la mort de briser pour un temps, mais qu'il se doit de restaurer dans son intégrité ; c'est une lyre dont le caractère propre est d'être universel et qui devra faire entendre à elle seule, dans l'éternité, les échos de tous les concerts et les accents de toutes les plages de la création.

Nous ressusciterons à la fin des temps. Cette pensée consola Job dans sa douleur ⁽¹⁾ et fortifia les Machabées en face du martyre. ⁽²⁾ Ce fut la croyance du peuple d'Israël : Marthe en rendit témoignage en présence du Sauveur auprès du tombeau de Lazare. ⁽³⁾ Jésus lui-même voulut un jour ramener sur le chemin de cette vérité les Sadducéens, qui avaient eu le tort de s'en éloigner. ⁽⁴⁾ Déjà, plusieurs mois auparavant il s'était solennellement écrit dans Jérusalem : *En vérité, en vérité, je vous le dis, . . . l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu. Et ils en sortiront, ceux qui auront fait le bien pour une résurrection de vie, ceux qui auront fait le mal pour une résurrection de condamnation.* ⁽⁵⁾ Cette croyance a traversé les siècles chrétiens . . . l'Église ne cesse de la proclamer : elle répète, elle chante joyeusement dans son symbole : *J'attends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir.*

Cette grande espérance nous la devons à Jésus-Christ. Il est venu réparer les suites du péché ; il nous a rendu la grâce qui assure notre salut éternel et nous ouvre les portes du ciel, mais nous n'avons point recouvré l'impassibilité, le bonheur et l'im-

(1) Job. 19, 25-27.

(2) II Machab., 7, 9.

(3) Joann. 11, 24.

(4) Math., 22, 31-32.

(5) Joann., 5, 28-29.

mortalité. Partout où le péché a abondé la grâce a surabondé ⁽¹⁾; la puissance et l'immensité de la rédemption dépassent ineffablement l'étendue de notre malice et les désastreux effets de nos iniquités. Jésus est le maître souverain, le triomphateur en Israël ; il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis sous ses pieds tous ses ennemis ; le dernier ennemi qui sera détruit c'est la mort ; ⁽²⁾ il la détruira pour toujours. ⁽³⁾ Semé dans la corruption notre corps ressuscitera incorruptible. ⁽⁴⁾ La résurrection est, du reste, déjà commencée. Jésus n'est-il pas sorti vivant du tombeau ? Il est ressuscité le premier d'entre les morts ; ⁽⁵⁾ il est notre chef, nous sommes les membres de son corps mystique ; il est allé, dans une chair sœur de la nôtre, planter sur les hauteurs de la céleste Jérusalem le drapeau de l'immortalité. La Vierge immaculée l'a suivi ; nous le suivrons bientôt : le monde dût-il encore durer plusieurs siècles avant que sonne la trompette du réveil universel, notre sommeil dans la tombe n'aura été cependant que d'une courte durée ; car pour Dieu et pour ceux qui mesurent en lui les années, mille ans sont comme le jour d'hier, qui est déjà passé, comme une veille de la nuit. ⁽⁶⁾

Peu importe que les éléments qui auront constitué notre corps mortel aient été réduits en poussière ou dissipés dans les airs et dispersés au souffle des vents. Dieu, dont la science est infinie, sait les distinguer dans le vaste laboratoire de la nature ; il les suit du regard avec autant de facilité qu'il suit les astres au fond du firmament ; et quand il leur donnera au dernier jour l'ordre de se réunir et de revenir à la vie, comme les étoiles quand le Seigneur les appelle ils répondront : *Nous voici !* ⁽⁷⁾

Tout dans la création semble vouloir nous rappeler cette douce espérance. Le jour meurt et disparaît dans le sépulcre de la nuit, mais le lendemain il se réveille dans les riantes clartés de l'aurore ; la semence se décompose et périt sous terre, mais elle s'épanouit dans la lumière à la surface du sol avec tous les charmes

-
- (1) Rom., 5, 20.
 (2) I Cor., 15, 26.
 (3) Is., 25, 8.
 (4) I Cor., 15, 42.
 (5) I Cor., 15, 20.
 (6) Ps., 89, 4.
 (7) Baruch, 3, 35.

de la vie ; la nature entière à l'automne s'endort comme dans un sommeil de mort et s'enveloppe du linceul de l'hiver, mais elle ressuscite sous les chauds rayons et les vivifiantes influences du printemps. Nos yeux, fermés durant les quelques heures de la nuit du tombeau, verront se lever l'aurore d'un jour sans déclin ; il y aura pour notre chair un éternel printemps ; et si elle fut l'instrument d'une âme béatifiée elle fleurira à jamais dans la beauté, la gloire et le bonheur au sein des demeures perpétuellement ensoleillées et des campagnes toujours verdoyantes du paradis.

J.-E. LABERGE, ptre.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Les hommages du clergé. — Vendredi avant-midi, Sa Grandeur Mgr Roy, administrateur du diocèse en l'absence de Son Éminence le Cardinal Bégin, a reçu à l'Archevêché les hommages des membres du clergé de la ville et des paroisses environnantes. C'est Mgr Amédée Gosselin, archidiacre du chapitre métropolitain, qui présenta à Mgr l'Administrateur les vœux du clergé diocésain.

Dans sa réponse, Mgr Roy, s'est attaché à développer surtout cette idée que le prêtre, comme un autre Christ, doit s'attendre à être considéré par le monde comme un signe de contradiction.

Messe de minuit du nouvel an. — Comme par les années passées, dans plusieurs paroisses de la ville, une messe de minuit a été célébrée le matin du premier janvier. On ne peut mieux sanctifier l'aurore de la nouvelle année.

A Notre-Dame du Chemin, avant la messe de minuit, il y eut une heure d'adoration, prêchée par le R. P. Ferron, S. J.

A Saint-Sauveur, le Saint Sacrement a été exposé toute la nuit en présence d'une foule considérable de paroissiens, qui n'ont cessé de faire monter vers Dieu des prières et des chants.

Une messe dite à 4 heures, à laquelle presque tous ces braves ouvriers communièrent, vint clore cette veillée d'arme au pied de Jésus-Hostie.

Lettre circulaire au clergé. — Sa Grandeur Mgr Roy, administrateur du diocèse, adressait le 27 décembre dernier une lettre circulaire à tous les membres du clergé. Sa Grandeur recommande d'abord le second appel fait à tous les Canadiens en faveur du « Fonds Patriotique », et communique en même temps, à

tous les curés des paroisses et à tous les supérieurs des communautés, la lettre de Son Altesse Royale le duc de Connaught sollicitant cet appel.

Dans la seconde partie de sa circulaire, Mgr l'Administrateur demande que des prières publiques soient faites dans toutes les églises du diocèse en faveur de la paix.

Ces prières qui ont été demandées par le gouvernement canadien par l'entremise de Son Excellence le Délégué Apostolique, ont eu lieu dimanche dernier, le 2 janvier.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

La Congrégation des séminaires. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* ont promulgué un *Motu proprio* de S. S. Benoît XV instituant une nouvelle Congrégation *De Seminariis et de studiorum universitatibus*.

Le Pape décide donc : 1° l'institution de cette Congrégation, pareille aux autres de la Curie romaine, et lui confie, touchant les Séminaires, les attributions ressortissant jusqu'ici à la Consistoriale ; 2° d'y joindre les fonctions de l'actuelle Congrégation des études et de la désigner sous le nom de *de Seminariis et de studiorum universitatibus* ; 3° de lui donner pour préfet un cardinal auquel sera ad oint un secrétaire avec les auxiliaires nécessaires ; 4° le préfet de cette Congrégation sera de droit membre de la Consistoriale, et son secrétaire sera un des consultants de la Consistoriale. Le cardinal secrétaire de la Consistoriale sera pareillement membre de la Congrégation des Séminaires et Universités, et son assesseur sera un des consultants de celle-ci ; 5° les cardinaux actuellement membres de la Congrégation des études seront de droit membres de la nouvelle Congrégation des Séminaires et Universités, ainsi que le cardinal vicaire ; 6° toutes les dispositions prises par Pie X pour les Séminaires diocésains ou régionaux restent entièrement en vigueur.

Le nouveau martyrologe. — Par suite des modifications introduites dans le calendrier ecclésiastique par la bulle *Divino afflatu* et le *motu proprio Abhinc duos annos* une révision du Martyrologe romain était devenue nécessaire. La Congrégation des Rites a procédé à cette révision. Et l'imprimerie Vaticane a donné deux éditions du nouveau martyrologe.

FRANCE

Mort de S. G. Mgr Catteau. — S. G. Mgr Catteau, évêque de Luçon est décédé le 29 novembre dernier. Il était âgé de près de quatre-vingts ans et gouvernait le diocèse depuis 1877.

Né le 21 mars 1836 à Sains-les-Marquion, dans le Pas-de-Calais, ordonné prêtre le 21 décembre 1861, par Mgr Parisis, après avoir été

vicaire à Inchy, Mgr Catteau fut appliqué d'abord à l'enseignement, puis appelé en 1876 dans l'administration diocésaine.

Le 21 novembre 1877, il était élu évêque de Luçon, en remplacement de Mgr Le Coq. Pieux, zélé, studieux, le prélat était très aimé et profondément vénéré tant par le clergé que par les fidèles.

Pendant son long épiscopat dans ce diocèse si chrétien de la Vendée où un de ses prédécesseurs fut le célèbre cardinal de Richelieu, il a largement développé l'enseignement catholique.

Aux funérailles présidées par Son Ém. le cardinal Andrieu, assistaient NN. SS. les évêques d'Angers, Poitiers, La Rochelle, Angoulême, Limoges, Agen, Vannes, Langres, Nantes, le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Bellefontaine, et Mgr Pasquier, recteur de l'Université catholique d'Angers.

Pour la propagation de la foi. — La France, si éprouvée chez elle, versera encore cette année une aumône considérable à l'œuvre de la Propagation de la foi. On annonce de Paris que le montant de la contribution française approchera probablement le million de francs.

Encore un prêtre arrêté. — « L'union sacrée » devient de plus en plus une sinistre comédie.

Le curé de Freix-Anglards (Cantal), M. l'abbé Cinqualbre a été jeté en prison à Aurillac.

Ce prêtre avait commis le grand crime clérical du jour : celui de voir une expiation des fautes nationales dans les épreuves dont souffre la France. Le clergé, tout en croyant à la justice de la cause française et à la victoire, et en réconfortant les âmes, ne peut pourtant pas proclamer du haut de la chaire que l'athéisme officiel, le bannissement des Congrégations, le vol des biens d'Église et des fondations pieuses constituent autant de droits aux bienfaits de Dieu.

Dans l'arrestation de M. l'abbé Cinqualbre, contrairement à tous les droits et à toutes les convenances, pas le moindre ménagement. Le malheureux prêtre n'a pas été convoqué par le juge d'instruction. C'est par deux gendarmes qu'il a été amené comme un criminel de Freix-Anglards à Saint-Cernin, et de Saint-Cernin à Aurillac. Le parcours de ce calvaire a duré deux jours.

Mort de M. Léon Harmel. — M. Léon Harmel, « le bon Père » est mort à Nice, le 25 novembre, loin de sa patriarcale famille, loin de sa belle usine chrétienne du Val-des-Bois, à Warméville, en pays envahi, loin de la ville martyre de Reims qu'il aimait tant.

C'a été un sacrifice suprême qui a dignement couronné une magnifique vie d'apôtre laïc.

A cette occasion, l'*Osservatore Romano* fait l'éloge du défunt, montrant son activité sociale, la sainteté de sa vie et les services qu'il a rendus.

« La vie de M. Harmel, dit-il, peut se résumer en deux grands et très nobles sentiments : le dévouement au Saint-Siège et la régénération de la classe ouvrière, conformément à la pensée qui a inspiré à Léon XIII

l'encyclique *Rerum Novarum*. *L'Osservatore* analyse ensuite la méthode préconisée et appliquée par M. Harmel, l'apostolat de l'ouvrier sur l'ouvrier, et en note les remarquables résultats au Val-des-Bois. Il insiste sur l'intelligence avec laquelle, dans ses organisations économiques et professionnelles, le « Bon Père » s'appuya sur l'initiative ouvrière. Il fait ensuite un magnifique éloge du dévouement au Pape qui poussa Harmel à organiser les grands pèlerinages ouvriers.

M. Harmel a su marquer crânement toutes ses œuvres d'une empreinte profondément chrétienne. Et ses succès qui tiennent du merveilleux sont un bon soufflet pour tous ces « neutres » qui se croient plus avisés et plus charitables que l'Église en s'enrôlant sous des bannières que l'Église ni ne veut ni ne peut bénir.

Le Saint-Père, qui honorait Léon Harmel de son auguste affection, a laissé savoir qu'il avait réservé à celui-ci une intention spéciale à sa messe du premier dimanche de l'Avent.

Mesures persécutrices. — Un grand nombre de parents ont été vivement émus lors de la rentrée des classes, de l'impossibilité où ils se sont trouvés d'envoyer leurs enfants aux collèges fondés par les religieux français exilés en Espagne, en Angleterre, en Suisse ou en Italie, comme ils le faisaient les années précédentes. Le gouvernement a refusé les passeports. La censure, institution dont le but paraît souvent d'être la protectrice des loges, a interdit alors aux journaux toute allusion à cette grave mesure de persécution.

Et c'est ainsi que le ministre de l'Intérieur d'alors a su faire la part des préoccupations sectaires de son parti et proscrire par des persécutions mesquines l'éducation religieuse que la patriotisme du clergé rend plus difficile à cause du manque de professeurs appelés au front où tant de prêtres ont déjà trouvé une fin glorieuse.

Les parents qui veulent, malgré la diminution du personnel enseignant catholique, faire donner à leurs enfants une éducation solidement chrétienne, sont obligés, en plus d'un endroit, de chercher à l'étranger les écoles de leur choix. Grâce à la préméditation malveillante et à une sournoise hypocrisie des gouvernants, les convictions et la liberté du père de famille tombent à la merci d'une police arbitraire. Les plus petits enfants sont arrêtés aux frontières, même pour se rendre dans un pays ami et allié, ce qui prouve bien le dessein arrêté de persécuter à la faveur des besoins de la défense nationale.

Et c'est ainsi que le gouvernement français travaille à détruire les collèges catholiques français à l'étranger, en même temps qu'il commet une stupide balourdise.

L'Allemagne, en effet, dans sa propagande chez les catholiques des pays neutres, est toute fière de s'appuyer sur de tels faits comme, par exemple, sur les condamnations portées contre des prêtres coupables d'avoir parlé en chaire du « miracle » de la Marne et du dogme de l'expiation.

ANGLETERRE

Mort de S. G. Mgr Hedley. — L'Angleterre catholique vient de faire une grande perte par la mort de S. G. Mgr Hedley, évêque de Newport.

Entré en 1848, à l'âge de 11 ans, au collège d'Ampleforth, tenu par les religieux de Saint-Benoît, il ne quitta plus l'Ordre. Ayant achevé, à 17 ans, de brillantes études, il entra au noviciat. Devenu profès et ordonné prêtre, il ne tarda pas à se faire un nom par sa science et ses talents littéraires. Il n'avait pas 37 ans lorsque S. G. Mgr Brown, évêque de Newport et Menevia, Bénédictin lui-même, le choisit pour son coadjuteur. A la mort de ce vénérable prélat, il lui succéda au siège de Newport, Menevia ayant été érigé en évêché séparé.

Pendant plusieurs années, Mgr Hedley dirigea, non sans succès, la célèbre revue catholique *The Dublin Review*, qu'il enrichit de nombreux articles. Il donna au monde religieux plusieurs ouvrages fort estimés dont les principaux sont : *Notre divin Sauveur* ; — *l'Héritage chrétien* ; — *la Lumière de la vie* ; — « *Lex levitica* » ; — *la sainte Eucharistie* ; — *Un évêque et ses ouailles*.

Il était aussi un orateur de premier ordre. Ce fut lui qui prononça le sermon lors de la cérémonie du 14 septembre 1897, à l'occasion du treizième centième anniversaire de l'arrivée, en Angleterre de saint Augustin de Cantorbéry et de ses quarante compagnons.

Mort du R. P. Fleming. — Par la mort du R. P. Fleming l'Angleterre catholique et l'Ordre des Franciscains dont il fut le procureur général perdent un religieux d'une grande piété, d'un vaste savoir, et un homme essentiellement pratique.

Le pape Léon XIII l'appréciait beaucoup. Le P. Fleming joua un rôle important dans la Commission chargée de décider la question de la validité des Ordres anglicans, et qui se prononça pour la négative. Ce fut, en grande partie, à son instigation que fut instituée la grande Commission biblique, et il en fut le premier secrétaire.

ITALIE

Dévouement. — On compte, en Italie, 8,000 religieuses qui prennent soin des malades, sur les champs de bataille et dans les hôpitaux.

Une découverte. — On croit, avoir retrouvé, à Florence, Italie, dans l'église Sainte-Marie, les restes du fameux peintre florentin, Fra Angelico, Dominicain, qui mourut en 1455.

BELGIQUE

Une fière réponse du cardinal Mercier. — Le cardinal Mercier à la veille du voyage qu'il devait faire à Rome à l'occasion du consistoire, s'en fut chez le gouverneur pour lui demander un passe-port. Le gouverneur lui en délivra un : mais, en parcourant le document le cardinal tressaillit :

— Vous avez écrit, dit-il, voyage *sans retour*.

— C'est exact, Éminence. Libre à vous d'aller à Rome, répondit le gouverneur ; mais vous ne pourrez revenir en Belgique.

— En ce cas, répartit fièrement le cardinal, je suis *de retour*.
Et il retourna à Malines.

SUISSE

Nouvel évêque. — Mgr Colliard, vicaire général de Lauzanne et Genève vient d'être nommé évêque de ce diocèse. Il succède à S. G. Mgr Bovet décédé dernièrement.

LUXEMBOURG

Arrestation de M. Prüm. — Une dépêche de Luxembourg à la *Gazette de Cologne* annonce que M. Emile Prüm, ancien député de Luxembourg et chef du parti catholique, a été arrêté par les autorités allemandes pour avoir publié des articles contre la politique des catholiques allemands et les chefs de l'armée allemande.

Nouveau ministère. — La grande-duchesse a voulu, après la disparition de M. von Eyschen, inaugurer un régime nouveau et arracher le pays aux influences sectaires. Elle a confié le soin de former un nouveau cabinet au Dr Lutsch, qui appartient au parti catholique et qui a choisi ses collaborateurs dans les rangs des catholiques.

ESPAGNE

Un beau legs. — Un multi millionnaire de l'Argentine, d'origine espagnole, mort récemment à Madrid, M. Edouardo Romaguera, a légué tous ses biens, environ \$34,000,000, à l'évêque de Madrid, pour être employés aux bonnes œuvres.

On dit que les libres-penseurs d'Espagne et de l'Amérique du Sud en ont perdu le sommeil.

AUTRICHE

Mort du cardinal Bäuer. — S. E. le cardinal François de Sales Bäuer, archevêque d'Olmütz est décédé, dernièrement, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il était malade depuis quelque temps.

Né à Hrachovec, au diocèse d'Olmütz, en 1841, il fut ordonné prêtre en 1863. Vicaire, à Wischau, puis professeur à l'Université d'Olmütz et directeur du Grand-Séminaire, il fut élu évêque de Brünn en 1882; promu à l'archevêché d'Olmütz en 1884. Il fut créé cardinal-prêtre, avec le titre de Saint-Jérôme des Esclavons, en 1911.

VARIÉTÉS**SAINTS DE PARIS**

Le R. P. du Bourg, de l'Ordre de Saint-Benoît, prieur de Sainte-Marie, s'est souvenu que la cathédrale Saint-Sernin, à Toulouse, conserve sous cette inscription *custodes civitatis* les reliques des saints qui, à diverses reprises, sauvèrent cette ville

de l'invasion, du carnage et de la mort. A la gloire et à la commémoration des gardiens de la cité parisienne il vient de dresser un beau livre.

Nul esprit traditionaliste ne s'élèvera contre la célèbre sentence d'Auguste Comte : « Les vivants sont de plus en plus gouvernés par les morts. » Si tant de Français luttent et succombent en ce moment, c'est que, nettement quoique souvent à leur insu, les sentiments, les aspirations, les répulsions de nos ancêtres vivent et agissent en nous. En bataillant, en souffrant, en mourant pour que le Germain ne porte pas une atteinte durable à l'intégrité du territoire national, nos soldats renouvellent les gestes de nos pères. Non point seulement ceux de nos pères de 1792, comme voudrait le faire croire l'apologétique révolutionnaire, mais ceux qui furent martelés à mainte reprise contre l'envahisseur depuis l'an 1125 où les hommes d'armes des Communes, de la Féodalité et de l'Église, réunis sous la conduite du roi Louis VI, dit l'Éveillé, composèrent dans les plaintes catalauniques une armée si forte, si nombreuse, si bien organisée qu'elle mit en fuite, sans combat, les hordes germanes.

Quant aux catholiques, lequel, ayant la moindre intelligence de sa religion, ignore cette communion des trois Églises, triomphante, militante et souffrante, qui est la base du catholicisme ?

L'Église triomphante aide l'Église militante. Elle l'aide par les supplications qui montent incessamment vers le trône du Tout-Puissant. Elle l'aide par la pérennité des exemples et des œuvres, fruits du passage des saints sur notre terre. Pourquoi cette aide ne se manifesterait-elle pas, dans les circonstances critiques, par une action plus temporelle, plus visible, plus immédiate ?

Rappeler tout ce que la nation française doit aux saints qui passèrent ou vécurent à Paris, faire concevoir tout ce qu'on peut attendre de leur intervention, tel est le but du livre de dom du Bourg.

Voici Geneviève qui, pleine de confiance en Dieu, rendit la confiance aux Parisiens. Voici Bathilde, grande reine, qui tenta d'assurer dans l'empire mérovingien l'unité du pouvoir royal. Voici un fils de France, Félix de Valois, instituteur avec Jean de Matha d'un Ordre pour le rachat et l'assistance des captifs. Combien nous devons regretter, pour nos frères prisonniers, que « les progrès de l'esprit humain » les privent du réconfort qu'ont connu les esclaves des Barbaresques depuis le XIIIe siècle jusqu'à la Révolution !

Puis vient une série de saints qui apprirent sur les bancs de notre Université parisienne les sciences qui les firent bons serviteurs de la civilisation : Grégoire X, Innocent V, le B. Réginald. Bouillant d'ardeur pour la défense de la foi, l'Espagnol

Ignace de Loyola ne trouve sa voie qu'après avoir franchi le seuil des maîtres qui enseignent sur la montagne Saint-Jacques. Et le sang généreux de saint Denis et de saint Éleuthère, venus de Grèce pour porter le flambeau de la foi chrétienne dans les Gaules, est la source où viennent s'abreuver les premiers adeptes de la Compagnie de Jésus, sortie d'une nuit de méditation et de prières sur le Mont des Martyrs.

Puis voici deux saints dont nous n'aurons qu'à suivre les traces si nous voulons relever véritablement les ruines morales et matérielles de la guerre. Vincent de Paul, protecteur des enfants abandonnés, soutien des pauvres, nourricier des populations affamées, conseiller des rois et des grands, et saint Jean-Baptiste de la Salle, instituteur des enfants du peuple.

Comme on le voit par ces quelques lignes, comme on le verra mieux par la lecture du livre de dom du Bourg, nos « Parisiens du Ciel », et nous ne les avons pas nommés tous, se font remarquer par leur vision pratique des choses. C'est une qualité qui est commune à tous nos saints français. Ils sont des saints et la plupart sont aussi de grands hommes. Fils de l'Église, ils sont aussi les fils de la civilisation latine. Oserai-je dire que les saints nés en Germanie, quel que soit le degré de sanctification personnelle auquel ils parvinrent, ne se montrent serviteurs du genre humain que dans la mesure où leurs relations avec notre pays les émancipent des idées de leur pays d'origine ? Nul saint german n'a fondé de grands instituts charitables comme les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ou les Frères des Écoles chrétiennes. J'entends des instituts ayant une telle puissance d'expansion.

Les grandes moniales Gertrude, Hildegarde, Mechtilde, s'appuient sur la Règle de saint Benoît, le plus romain des législateurs religieux. L'empereur saint Henri est un Bénédictin pourvu par hasard d'une couronne. Saint Bruno, fondateur des Chartreux, né à Cologne, est un élève de l'Église de Reims.

Le martyrologe de l'Église de Trèves s'émaille de saints français et non pas seulement de saints de l'époque mérovingienne où le royaume d'Austrasie déborda sur la rive droite du Rhin, mais de saints tels que le Montpelliérain Roch ou le Limousin Yrieix. Magnifique exemple de l'influence religieuse française !

Cette influence, il importe de la renouveler. Dom du Bourg nous indique le moyen : la prière et la victoire, la prière pour la victoire.

LOUIS LA FERTÉ.

L'Action française.

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE

La bataille engagée, dans toutes les provinces canadiennes, contre le trafic des liqueurs enivrantes se poursuit avec des succès de plus en plus marqués et, pour ainsi dire, presque quotidiens depuis quelques semaines.

Dans la Saskatchewan où, comme on le sait déjà, toutes les buvettes ont été abolies et remplacées, à la date du 1er juillet par des dispensaires d'État, la cause de la tempérance ne cesse de gagner du terrain. Qu'on en juge par les quelques chiffres et les faits que voici :

« D'après les rapports des 455 hôtels licenciés qui existaient en Saskatchewan avant le 1er juillet, il se dépensait \$11,000,000, chaque année, pour l'alcool. Depuis l'établissement du régime des dispensaires, on estime que la consommation de l'alcool ne dépassera pas 3 millions. C'est une économie nette de \$8,000,000 pour le peuple de cette province. A Régina, depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi, les ventes de liqueurs ont diminué de 75 pour cent. »

« D'autre part, ajoute le *Patriote de l'Ouest*, que nous venons de citer, les cas de condamnation pour ivrognerie ont diminué de 79.1 pour cent, dans 7 des principaux centres où les dispensaires ont remplacé la buvette, comme l'indiquent les registres officiels de la cour, pour la même période en 1914 et 1915. Voici ces chiffres très intéressants et instructifs :

	1914	1915	Diminution
Régina.....	249	58	191
Moose Jaw.....	294	74	220
Melville.....	22	0	22
Weyburn.....	35	15	20
Humbolt.....	15	0	15
Estevan.....	15	11	8
Rosetown.....	4	0	4

Dans son édition du 16 décembre, le même journal nous apprend qu'il y a une tendance, dans la Saskatchewan, à res-

treindre encore le nombre des débits de liqueurs. Le système des dispensaires a marqué un progrès sensible sur celui des buvettes ; mais plusieurs voudraient qu'on fit un pas de plus. La preuve en est fournie par le résultat du referendum qui a été pris, le 13 décembre, dans quatre divisions de la province.

« Les districts de Watrous et de Biggar étaient pourvus chacun d'un dispensaire. Aux élections municipales de lundi, il y eut plébiscite dans ces deux districts pour savoir si le dispensaire serait maintenu ou non. Les électeurs se sont prononcés trois contre un pour demander la suppression du dispensaire.

Dans les districts de Wadena et de Vonda il s'agissait de savoir si un dispensaire serait établi. Les résultats définitifs de tout le scrutin ne nous sont pas encore parvenus, mais les premiers rapports indiquent qu'une bonne majorité se prononcera contre l'établissement du magasin de liqueurs. »

* * *

On annonçait d'Ottawa, il y a une quinzaine de jours, qu'une mesure demandant la prohibition dans tout le pays pour la durée de la guerre, pourrait bien être présentée à la prochaine session du parlement.

« Bien que les provinces, ajoutait cette dépêche, aient le contrôle de leurs licences, la fabrication et l'importation des liqueurs sont sous la juridiction fédérale. Donc, le mouvement à l'effet de faire prohiber ce trafic par une loi fédérale, au moins pendant la guerre, promet d'exercer beaucoup d'influence, et aura grande chance de réussir si l'on engage la lutte sérieusement. »

Une mesure comme celle-là s'impose depuis des mois : chacun en convient.

Il est scandaleux de sacrifier aux intérêts des marchands de liqueurs qui, seuls, retirent quelque bénéfice du commerce d'alcool, les intérêts autrement précieux de la nation tout entière que ce commerce appauvrit et ruine de toute façon, à un moment où nous avons besoin de garder toutes nos richesses et toutes nos forces.

Nos législateurs qui conseillent l'économie sur tous les tons, depuis le début de la guerre, seraient donc bien avisés de fermer au gaspillage criminel cette porte par où s'en vont des trésors considérables.

* * *

Dans la province de Québec, une victoire « n'attend pas l'autre » pour les tenants de la prohibition.

Le 21 décembre, le village de Sainte-Rose, dans le comté de Laval, se prononçait, par un vote de 342 à 25, en faveur d'un règlement de prohibition ; et, le lendemain, c'était la ville de Terrebonne qui, par une majorité de 174 voix, — soit 192 à 18 — donnait une carte de route aux deux hôteliers qu'elle remercie de leurs services inutiles.

Le 27 décembre, Ste-Justine, dans le comté de Dorchester et St-Jean des Piles, au diocèse des Trois-Rivières, se prononçaient à l'unanimité des votes, pour le régime de la prohibition ; et le 29 décembre, St-Gabriel de Brandon passait, à son tour du côté des prohibitionnistes.

Et ce n'est pas encore fini, la marche triomphante de l'idée de prohibition. On annonce, en effet, que les villes de Saint-Hyacinthe, Drummondville, Arthabaska, Joliette et Victoriaville se préparent à livrer, elles aussi, des assauts prochains contre la citadelle du whisky.

Si, en revenant de ces divers champs de bataille, il prenait fantaisie aux soldats de la tempérance de se couvrir d'une gloire nouvelle, nous leur conseillons de s'arrêter à Québec... où tout le monde les attend avec l'impatience de « sœur Anne » !!

* * *

Il ne faudrait pas croire, tout de même, que ces victoires antialcooliques ne coûtent aucun effort et on se tromperait grandement si on s'imaginait que les marchands de liqueurs ne font plus guère de résistance sérieuse.

Il suffit, pour se convaincre du contraire, d'ouvrir nos grands et nos petits quotidiens, et certaines autres publications, même religieuses, surtout depuis une semaine : il s'en exhale une odeur d'alcool absolument repoussante.

Des journaux qui s'étaient fait une loi, jusqu'ici, de ne pas accepter les annonces des vendeurs d'alcool étalaient, ces jours derniers, des titres flamboyants au-dessus d'illustrations très alléchantes, pour inviter leurs lecteurs à boire, durant le « temps des fêtes », des bières réputées douces et inoffensives ou même, tout simplement, du champagne, du cognac et du gin. Quand on prend du galon... !

C'est que, voyez-vous, les grands journaux ont beaucoup de dépenses à faire et une quantité de comptes à régler, au cours du mois de décembre.

Et, alors, on vend une page ou deux au marchand de liqueurs qui ne chicane jamais sur le tarif qu'on lui impose. Et quand ce petit marché rapporte deux ou quatre cents piastres par insertion, on se dit qu'une ou deux ou trois fois n'est pas coutume. Et puis, il y a le reste du journal où on se perd en considérations

alarmées et très pieuses sur les ravages de l'alcool. Bien difficile serait celui qui y trouverait à redire !

C'est ainsi. « Une page dit noir, l'autre page dit blanc et « on se présente devant le public, remarque notre confrère *La Liberté*, sous la forme de journal sérieux.

« Oh ! la belle chose que le génie commercial de nos grands « quotidiens ! »

Pendant que les articles du rédacteur parlent contre l'alcool, « la grande page à \$200.00 prétend que le commerce va souffrir, « que le Gouvernement va être privé de fonds, que la liberté « humaine n'est qu'un vain mot, enfin que les gens vont boire « davantage si l'on fait disparaître l'alcool du pays ! !

« Quand on écrit à \$200.00 la page, il faut bien écrire de « l'extraordinaire ! »

Ce qui arrive, après ces petites compromissions, c'est que les journaux engraisés de réclames alcooliques mettent une sourdine à leurs dénonciations du régime de l'alcool. Au regard du public, ils sont devenus des adversaires de la tempérance et ils ne servent plus, maintenant, qu'à nuire à une cause qu'ils auraient pu servir avec profit et zèle, s'ils avaient su rester logiques... et pauvres.

* * *

Guerre, donc, guerre toujours, et sans relâche et sans faiblesse, à la boisson de malheur, à ceux qui la fabriquent et à ceux qui la vendent.

Nous avons dans nos prisons du Québec plus de 10,000 forçats dont plus de 5,000 sont des alcooliques.

Le maintien des prisons coûte près de \$300,000 par année au trésor public.

Un prisonnier de plus, c'est \$355.00 de moins à notre actif.

La seule prison de Bordeaux contient 60% d'alcooliques.

Donc, guerre à la boisson !

AUBERT DU LAC.

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00
 Actif du Fonds de Pension le 30
 sept. 1915 - - - - - \$728,681.78

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1900	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.87
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 Sept)	454	31,593	60,436	728,681.78

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous
 aurez une idée des sommes énormes dont disposeront
 Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer
 les rentes sera venu.

ANTONI LESAGH,
 Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 2 EDIFICE "LA PATRIE";
 X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres
Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le renouvellent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES À 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3698.46	4924.93	6155.93	7396.91
17	1328.78	2657.95	3998.01	5317.67	6646.35	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.96	7011.05	8763.46	10516.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	3 sous
de 5.00 à 10.00	6 "
de 10.00 à 30.00	10 "
de 30.00 à 50.00	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1802

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

Fournisseurs ordinaires

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON
O. LACROIX

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les
membres du clergé, des communautés religieuses
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

LE
rante-
VELLES
0 tous
infants,
T UN
b.
pide de
gues :
80.00
865.83
742.70
130.97
530.97
343.06
367.61
304.99
255.59
719.80
198.05
300.77
198.37
21.31
300.06
15.10
86.91
76.00
82.91
08.15
52.29
15.90
NALE
ndats
Laux
orent
si des
ipt et
us les
sans
emar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

ED

déc
oct

qu'
ven
reli

de

relin

mar

47

LA

I

177

Édité

Grac
sépultu
rèque

Artic

Spéc
arçaire

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très soignée en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières, Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ndeliers
e artis-
argent.
inalté-



NS
opie.



La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BISEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉ.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

VOS

FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE.

QUÉBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles